

À compléter et retourner avec votre chèque à : Habitat et Humanisme
6 avenue du Professeur André Lemierre 75020 Paris

Mme Melle M

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Email :

FONDA2020 - Internet

▶ Je souhaite faire un don à la Fondation Habitat et Humanisme - Institut de France dans le cadre de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI) de : €

- Je souhaite que mon don soit affecté aux projets de l'association Habitat et Humanisme la plus proche de chez moi.
- Je laisse la Fondation Habitat et Humanisme choisir l'affectation de mon don.
- Je libelle mon chèque à l'ordre de la Fondation Habitat et Humanisme - Institut de France qui m'adressera un reçu fiscal.
- J'effectue mon don par virement :
(merci de préciser votre nom et l'affectation choisie dans l'objet du virement)
IBAN : FR62 4003 1000 0100 0029 9249 V95 - BIC : CDCGFRPP

▶ Je préfère faire un don à Habitat et Humanisme dans le cadre de l'impôt sur le revenu (IR) de : €

- Je libelle mon chèque à l'ordre d'Habitat et Humanisme qui m'adressera un reçu fiscal.
- Je fais mon don en ligne sur : <https://soutien.habitat-humanisme.org/soutien>

JE FAIS MON DON DANS LE CADRE DE L'IMPÔT SUR LA FORTUNE IMMOBILIÈRE (IFI)

Mon don est déductible à 75% dans la limite de 50 000 €

UN DON DE 5 000 € NE ME COÛTE QUE 1 250 €

JE FAIS MON DON DANS LE CADRE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

Mon don est déductible à 75 % jusqu'à 1000 €, puis 66 % au-delà jusqu'à 20 % de mon revenu imposable.

UN DON DE 500 € NE ME COÛTE QUE 120 €

La déclaration de l'IFI en ligne est à réaliser en même temps et dans les mêmes délais que votre déclaration d'impôt sur le revenu :

- pour les départements 01 à 19 : **4 juin**
- pour les départements 20 au 54 : **8 juin**
- pour les départements 55 au 974/976 : **11 juin**

POUR TOUTE QUESTION, notre équipe Relations Donateurs est à votre disposition :

En Ile-de-France : 01 40 19 15 23 / Hors Ile-de-France : 04 72 27 46 81 - donateur@habitat-humanisme.org